

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. MEURIOT

La répartition des langues en Suisse

Journal de la société statistique de Paris, tome 59 (1918), p. 208-212

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59_208_0

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>



LA RÉPARTITION DES LANGUES EN SUISSE

Dans la Confédération helvétique, quatre langues se trouvent en présence : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. L'allemand vient évidemment au premier rang avec 2.600.000 ressortissants sur une population totale de 3.765.000 habitants en 1910, soit une proportion de près de 70 %. Le second rang appartient au français parlé par près de 800.000 habitants ou un peu plus du cinquième, soit 21,2 %. L'italien vient ensuite avec un peu plus de 300.000 ressortissants ou 8 %, et enfin le romanche avec un peu moins de 40.000 ou 0,8 %.

Dans l'ensemble de la Suisse, tout le Nord, l'Est et le Centre sont du domaine linguistique de l'allemand. Des 25 cantons, 19 ont une majorité de langue allemande; la langue française domine dans 5 cantons, et le seul Tessin est majorité italienne. Quant au romanche, même dans les Grisons où il a toute sa population, il y cède encore la majorité à l'allemand. Si nous passons à des unités administratives plus petites, c'est-à-dire aux 187 districts, l'allemand forme la majorité dans 124, le français dans 47, l'italien dans 10 et le romanche dans 6.

Les cantons de langue allemande ont une superficie de 27.000 kilomètres carrés ou de près de 66 % de la surface totale de la Suisse : la densité y est de 96 habitants par kilomètre carré, tandis qu'elle est de 91 dans l'ensemble de la Confédération et seulement de 71 dans la Suisse non alémannique. Ce qui s'explique aisément, car à la région de langue allemande appartiennent les cantons les plus peuplés et la majorité de la population urbaine. Sur les 15 cantons qui dépassent 100.000 âmes, 9 sont en majorité de langue allemande, notamment les deux plus peuplés de la Confédération : Berne avec près de 650.000 habitants, Zurich avec plus de 500.000, soit respectivement le sixième et le septième de la population totale. Des quatre agglomérations de plus de 100.000 habitants (Berne aujourd'hui a atteint ce quantum), Genève seule est de langue française : l'allemand a dans son domaine Berne, Zurich et Bâle. Dans l'ensemble des 92 villes suisses de plus de 5.000 habitants, 70 appartiennent au domaine de l'allemand, 19 à celui du français et seulement 3 à celui de l'italien.

C'est à l'Ouest et au Sud-Ouest que domine la langue française avec les cantons romands de Fribourg, Neuchâtel, Genève, Vaud et le Valais. Leur surface totale ne dépasse pas 11.000 kilomètres carrés, soit un peu plus du quart de la Suisse (exactement 27,2 %). La population globale de ces cantons, soit 870.000 âmes, est un peu moins du quart de celle de la Confédération (23,2 %).

Mais il s'en faut que les frontières cantonales limitent absolument le domaine de l'une et l'autre langue; des deux côtés, ce domaine renferme des minorités plus ou moins importantes. Dans le groupe allemand, la minorité de langue française est de 125.000 habitants, soit moins du sixième de la population totale parlant le français (15,5 %). Sur ces 125.000 gallophones, la très grande majorité se trouve dans le canton de Berne, plus de 100.000 (104.400) surtout concentrés au nord, dans le Jura bernois (87.000). On sait que ce pays, jadis dépendant de l'Évêché de Bâle, fit partie de la France, sous la Révolution et l'Empire, d'abord comme département de Mont-Terrible, puis comme arrondissement du Haut-Rhin. Cette région comprend six districts : ceux de Delémont, Porrentruy, Courtelary, Moutier, Neuveville et les Franches-Montagnes. Dans les autres cantons de langue allemande, il n'existe aucun district de majorité romande. Au total, les habitants de langue française ne constituent que 5,7 % à peine de la population des cantons alémanniques.

Dans les cantons de majorité française, on compte 148.000 habitants parlant l'allemand; ce n'est guère plus du vingtième de cette population, 5,7 %, mais ces 148.000 unités forment plus de 16 % de la population totale des cantons romands, et cette

population est moins localisée que celle de langue française dans les cantons alémaniques. Sans doute, tous les districts sont de majorité romande dans les cantons de Genève, de Neuchâtel et de Vaud, mais avec une minorité allemande de 11,13 et 10,5 % respectivement. Dans le canton de Fribourg, deux districts sur sept sont de langue allemande, ceux du Lac (Morat) et de la Sense : ils renferment plus de 30.000 des 42.000 germanophones du canton. Dans le Valais, sur treize districts, cinq sont majorité allemande : Brig, Goms, Louèche, Raron et Visp : on y compte 27.000 habitants de langue allemande sur les 37.000 du Valais.

La langue italienne, dont nous verrons les progrès, a son foyer principal dans le Tessin, qui renferme près de la moitié de la population parlant italien : 148.000 sur 301.000. Mais cette langue, surtout par le fait de l'immigration, est répandue dans de nombreux cantons de telle sorte que la majorité des Italiens se rencontre aujourd'hui hors du canton purement italien du Tessin. Dans les Grisons, deux districts ont une majorité de langue italienne, absolue dans le district de Bernina, relative seulement dans celui de la Maloia. Dans la Suisse alémanique, il y a d'importants groupements italiens dans les cantons de Zurich et de Saint-Gall; dans la Suisse romande, dans les cantons de Genève, du Valais et de Vaud.

Au contraire, le romanche est exclusivement concentré dans les Grisons qui, sur les 39.334 habitants de cette langue en renferment plus de 37.000 ou 95 %. Ailleurs, il n'y a que deux cantons : Zurich et Saint-Gall, où seulement plus de 400 habitants parlent le romanche. Et même dans les Grisons, le romanche est localisé à 6 districts sur les 24 du canton : Albula, Glenner, Imboden, Inn, Munsterthal et Vorderrhein. Sur les 37.000 Romanches comptés dans les Grisons, 29.000 ou près de 80 % habitent ces districts.

En résumé, sur l'ensemble des cantons suisses, 21 ont tous leurs districts de majorité linguistique exclusive, dont 17 de langue allemande (sur 19), 3 de langue française sur 5 et le Tessin de langue italienne. Parmi les cantons, les Grisons sont dans une situation particulière en raison de la présence de trois langues : l'allemand, le romanche et l'italien, parlés respectivement par 58.500, 37.150 et 21.000 habitants ou 50, 31,7 et 18,3 % de la population. Le type le plus curieux de cette bigarrure est celui du district de la Maloia où les trois langues sont représentées, l'italien par 3.898 habitants, le romanche par 3.107 et l'allemand par 3.040, soit un taux respectif de 39, 31 et 30 % de la population totale.

Voyons maintenant quel a été le développement des différents idiomes en Suisse, depuis 1880 (tableau I). Des quatre langues en usage dans la Confédération, le ro-

TABLEAU I
Population linguistique de la Suisse (1880-1910).

ANNÉES	TOTAL DES HABITANTS PARLANT				SUR 100 HABITANTS, COMBIEN PARLENT			
	ALLEMAND	FRANÇAIS	ITALIEN	ROMANCHE	ALLEMAND	FRANÇAIS	ITALIEN	ROMANCHE
1880.	2.031.000	608.000	162.000	38.700	71,8	21,4	5,6	1,2
1888.	2.083.000	643.000	155.000	38.300	71,2	22,0	5,3	1,3
1900.	2.313.000	731.000	221.000	38.600	69,7	22,1	6,6	1,1
1910.	2.600.000	796.000	301.000	39.800	69,8	21,2	8,0	1,0
1880-1910. { Accroissement total.	+ 729.000	+ 188.000	+ 139.000	+ 1.100	"	"	"	"
{ sement pour 100.	+ 35,8	+ 31,0	+ 86,0	+ 2,8	"	"	"	"

manche est celle qui a le moins progressé. Malgré un léger progrès dans la dernière décade, son avance est insignifiante depuis trente ans. Il demeure concentré dans les

Grisons, où nous venons de voir qu'il a la majorité dans 6 districts sur les 14 du canton; ces districts sont situés dans les hautes vallées du Rhin et de l'Inn, s'interposant entre l'allemand au nord et l'italien au sud.

Tout autre est la situation de l'italien dont la progression est considérable, 86 %, depuis 1880. De cette date à 1888, il avait subi un recul par suite du licenciement des ouvriers employés aux travaux du Saint-Gothard (achevé en 1882); mais de 1888 à 1900, l'italien accroissait son effectif de près de 70.000 unités et il l'a encore augmenté de 80.000 de 1900 à 1910. Il l'a ainsi presque doublé depuis 1888, passant de 155.000 à 300.000 ressortissants. A cette date, la langue italienne n'était presque pas représentée hors du Tessin et quelques districts des Grisons (Bernina, Maloja, Moesa). Dans le reste de la Confédération, on ne comptait, en 1880, que 17.000 habitants parlant italien, soit 11 % de l'ensemble des italophones. En 1910, au contraire, 133.000 habitent hors du Tessin et des Grisons, soit 44,2 % du total. Le Tessin sans doute en renferme encore près de moitié, 49,3 %; mais, en 1888, il en comptait 80 %. A cette date, hors du Tessin et des Grisons, six cantons seulement avaient un effectif de plus d'un millier d'Italiens; en 1910, trois cantons seulement en comptent moins que ce chiffre. Dans les six cantons de Zurich, Berne, Saint-Gall, Vaud, le Valais et Genève, la population de langue italienne dépasse 10.000 âmes; elle est au total de 90.000 unités au lieu de 11.400 en 1888. Un pareil accroissement est dû à l'immigration et, en effet, dans les cantons en question, le progrès de la population étrangère est particulièrement intense: cette population s'est élevée (1888-1910), de 128.000 à 320.000 unités et représente 58,3 % de l'augmentation totale des étrangers durant cette même période. Remarquons que cette progression de la population italienne se produit aussi bien dans les cantons allemands que dans ceux de langue française, mais ceux-ci renferment moitié moins d'Italiens que les cantons de langue allemande.

Cet énorme développement de la population d'italophones explique la diminution relative — encore que peu sensible — des deux principaux idiomes de la Suisse: l'allemand et le français. Malgré l'accroissement assez considérable de leurs ressortissants depuis 1888 — 25 % également pour les deux langues — la relation des deux langues à la population totale est moindre aujourd'hui qu'en 1888. Mais si les deux langues ont été affectées par la progression de l'italien, elles demeurent l'une par rapport à l'autre en état constant. En 1910 comme en 1888, l'allemand et le français constituent 76,3 et 23,7 % respectivement de leur population globale exclusive. Et, sur leur domaine réciproque, leur empiètement est peu sensible (Voir le tableau II).

TABLEAU II

Répartition des trois langues principales de la Suisse d'après la majorité linguistique du canton.

LANGUES PARLÉES PAR LES HABITANTS		CANTONS, EN MAJORITÉ, DE					
		LANGUE ALLEMANDE		LANGUE FRANÇAISE		LANGUE ITALIENNE	
		1888	1910	1888	1910	1888	1910
Allemand.....	{ Total.	1.953.000	2.446.000	128.000	148.000	1.800	5.800
	{ Pour 100	93,9	94,0	6,0	5,7	0,09	0,21
Français.....	{ Total.	101.000	125.000	542.000	671.000	250	1.000
	{ Pour 100	15,7	15,7	84,3	84,2	»	0,1
Italien.....	{ Total.	22.000	109.000	8.600	45.000	124.500	148.000
	{ Pour 100	14,2	36,3	5,5	15,0	80,3	48,7

Nous avons dit plus haut que 148.000 habitants de langue allemande se trouvent actuellement dans les cantons de langue française, et 125.000 Français dans ceux de majorité allemande. Or, en 1888, ces chiffres étaient respectivement de 128.000 et 101.000. Leur accroissement diffère, en somme, assez peu et la proportion des resor

tissants de l'un et l'autre idiome comptés hors de leur domaine, demeure bien inférieure à celle de l'italien. Dans les cantons alémanniques comme dans les cantons romands, le contingent de langue italienne a quintuplé. De là, pour l'italien, malgré ou plutôt à cause de son extension, une situation qui peut être funeste. Comme sur son territoire propre il augmente moins (19 %) que l'allemand (25,3 %) et que le français (24 %), sa dissémination l'expose à plus de pertes que les deux autres langues. A ce même point de vue, le français semble courir moins de risques que l'allemand. Sans doute, la proportion des gallophones hors de leur domaine propre, est moins forte, mais ils sont moins dispersés, la très grande majorité étant concentrée, nous l'avons vu, dans le Jura bernois; au contraire, la minorité allemande en territoire français est plus disséminée. D'ailleurs, ces risques sont fort atténués en Suisse par l'influence de l'éducation et des relations quotidiennes qui rendent nécessaire pour le citoyen l'usage d'une autre langue que la langue maternelle. Celle-ci n'est donc pas en danger de se perdre dans un pays qui, presque nulle part, n'est absolument unilingue.

Il nous faut maintenant dire un mot des rapports de la population linguistique avec d'autres faits démographiques; d'abord avec la population urbaine. Considérons les districts plus spécialement urbains, soit ceux qui renferment les villes de plus de 20.000 âmes (1). Leur population actuelle est de 1.950.000 habitants; de ce nombre 690.000 parlent l'allemand, 289.000 le français, 53.000 l'italien et seulement 1.360 le romanche. La proportion des trois langues principales dans la population totale de ces districts intéressés est la suivante : allemand, 68 %; français, 27 et italien, 5 %. Dans le reste du pays, le taux respectif des langues est, pour l'allemand, 70,4, pour le français, 19 et pour l'italien, 9,2 %. La majorité de langue allemande est donc, dans ces districts, plus faible que dans le reste du pays eu égard à la langue française; plus forte au contraire par rapport à l'italien. C'est que si les villes d'importance moyenne jouent un plus grand rôle dans la Suisse alémannique que dans la Suisse romande, celles d'importance supérieure (de plus de 20.000 âmes) ont un rôle relativement plus considérable dans le domaine du français. Ce qui le prouve, c'est que sur l'ensemble de la population alémannique, 26,9 % habitent les districts urbains, tandis que cette proportion est de 36,4 pour la population romande; elle n'est que de 18,3 % pour l'italien. Mais si l'on examine ces mêmes districts sous le rapport de leur majorité linguistique, ceux de langue allemande ne renferment que 3,3 % de leur population de langue française, tandis que dans les districts gallophones, le taux de la population parlant allemand est de 14 %. Ce qui confirme ce que nous avons vu plus haut de la plus grande dissémination de cette population.

Y a-t-il une relation entre la population linguistique et la population cultuelle; en d'autres termes, y a-t-il parallélisme entre telle langue et telle religion déterminée? A cette question, l'étude des faits répond par la négative. Dans aucun domaine des quatre idiomes qui se partagent la Confédération, ne prédomine exclusivement une des deux confessions, protestante ou catholique. Par exemple, dans les 124 districts de majorité allemande, 77 sont protestants et 47 catholiques; dans les 47 districts romands, 29 sont protestants et 18 catholiques. Même dans les districts italiens et romanches, malgré leur très grande majorité catholique, il n'y a pas parité absolue des deux éléments linguistique et culturel. Dans le Tessin, tous les districts sont évidemment de majorité catholique, mais dans les Grisons, un des deux districts de majorité italienne — celui de la Maloia, — est de majorité protestante et dans le même canton, un des six districts romanches, celui de l'Inn, est dans le même cas. Un exemple fort curieux de cette pénétration des deux religions dans le même domaine linguistique nous est donné, d'une part, dans les cantons de Saint-Gall et de Fribourg, et, d'autre part, dans le Jura bernois. A Saint-Gall, tous les dis-

(1) Ces districts sont au nombre de 13, soit 8 de langue allemande : Zurich, Bâle, Berne, Saint-Gall, Lucerne, Tablat, Bienne et Winterthur; 5 de langue française : Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Chaux-de-Fonds.

tricts, soit 15, sont de langue allemande, mais de ces mêmes districts, 10 sont de majorité protestante, 5 de majorité catholique. Dans le même canton, l'allemand forme 94 % de la population totale et dans cette population la proportion des catholiques est de 60.2 %; celle des protestants de 39 %. A Fribourg, des deux districts allemands, l'un est protestant (le Lac-Morat), l'autre est catholique (Sense). Le Jura bernois, de son côté, est, nous le savons, de majorité française avec plus de 86.000 gallophones contre à peine 20.000 ressortissants de l'allemand. Or des six districts qui en font partie, 3 sont de majorité protestante : Courtelary, Moutier, Neuveville, et 3 de majorité catholique : Delémont, Franches-Montagnes et Porrentruy. Dans l'ensemble de la région, les catholiques avec 58.600 unités représentant 53,2 % du total; les protestants avec 49.300, 45 %. Si on laisse de côté les régions de langue italienne et de langue romanche où la majorité catholique est considérable, la proportion des deux religions est sensiblement la même dans l'ensemble des districts allemands et romands. Dans les premiers on comptait en 1910, 1.580.000 protestants et 1.015.000 catholiques, soit 60,8 et 39,2 % de leur total; dans les districts romands, il y avait 500.000 protestants et 385.000 catholiques, soit 56,8 et 43,2 % de leur total.

Dans les districts plus spécialement urbains — ceux dont il a été question plus haut — la relation des deux confessions ne diffère sensiblement que dans les districts de langue allemande. Les districts de cette catégorie comptent 450.000 protestants et 230.000 catholiques, soit un taux respectif de 66,2 et 33,8 %. Dans ceux de majorité romande, il y a 177.000 protestants et 140.000 catholiques, soit une proportion de 56 et 44 %. Parmi les districts alémanniques, deux sur huit sont de majorité catholique : Lucerne et Tablat (Saint-Gall); des cinq romands, un seul, Genève, est de majorité catholique.

L. MEURIOR.